

REGARDS

La biodiversité, tout naturellement !



NOUVELLE RUBRIQUE :



**LES CAHIERS DE
L'ENVIRONNEMENT**

L'énergie solaire au quotidien

Septembre
2021

SD PONTTHONNE



CHAUFFAGE
CLIMATISATION
SANITAIRE

02 38 59 72 18

33 Route d'Orléans - 45150 JARGEAU

Découvrez notre site internet
sdponthonne.fr

BOUCHERIE DU VAL



02 38 76 20 02 - boucherie.caze@orange.fr

133, rue du 11 novembre 1918
45590 Saint-Cyr-en-Val

Cristaline - Source Saint Cyr en Val



™ CAPTEE DANS SON ETAT NATUREL



cocciMarket
Les courses comme j'aime

1 Place Bliesen - 45590 Saint Cyr en Val

02 38 14 91 80

cocci.marketcaze@orange.fr

Livraison à domicile



Résidence LE PARC DE MORCHÊNE



Notre équipe d'Assistants de vie qui intervient au sein de la résidence peut également venir à votre domicile pour vous aider dans votre quotidien :

- Aide à la toilette
- Habillage
- Repas
- Travaux ménagers
- Accompagnement véhiculé ou au bras

Idylia est agréé par l'Etat et le Conseil départemental.

La Résidence met à disposition des appartements spécialement conçus pour simplifier votre quotidien.

T2 au T3 à partir de 783 € par mois (charges de services IDYLIA comprises).

Possibilité de séjours découverte.

À 10 minutes d'Orléans à la campagne



Autonomie - bien-être - confort - sécurité

247 rue des Iris - SAINT-CYR-EN-VAL • Tél. 02 38 55 81 01 • corinne.montigny@idylia.fr



Chères Saint-Cyriennes
et chers Saint-Cyriens,

En ce début du mois de septembre, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée. Malgré le contexte sanitaire souvent imprévisible, la municipalité met tout en place pour garantir le bon déroulement des manifestations organisées par les associations.

A Saint-Cyr-en-Val, nous avons la chance de disposer d'une vie associative très riche avec plus de 50 associations très dynamiques. Elles vous sont toutes présentées dans le guide qui vient d'être distribué. Leurs adhérents et les bénévoles qui les animent contribuent à la vie sociale de notre village d'une façon irremplaçable. Je souhaite de tout cœur qu'elles puissent retrouver le rythme normal de leurs activités qui donnent le tempo de la vie Saint-Cyrienne.

Ce « Regards » consacre une large place à l'environnement, au travers de l'embellissement floral, de la biodiversité et d'un dossier sur les énergies d'origine solaire. La responsabilité environnementale s'impose aujourd'hui à tous et à fortiori aux collectivités locales. Nous n'avons pas la volonté de nous affranchir de cette responsabilité mais, bien au contraire, de l'intégrer à notre niveau, par exemple en renforçant l'isolation des bâtiments communaux et en adoptant progressivement un éclairage public par LED. Préserver l'environnement, c'est aussi préserver notre cadre de vie et la satisfaction de vivre dans un village qui a su rester à taille humaine.

Bonne rentrée à tous.
Vincent Michaut, maire

Interview

Vincent Michaut **4**

Politique de santé

5
• L'équipe du pôle santé
• Plan vaccinal de la commune
• Commission santé : prévention, attractivité

Projet biodiversité

6

Environnement et espaces verts

7
Label villages fleuris 2022

Travaux

7
École maternelle

Retour en images

8
14 juillet

Pôle enfance et jeunesse

9
Actualité et projets

Agenda 2021 - 2022

10

Vie communale

12
Des idées pour animer la vie commerciale

Les cahiers de l'environnement

13
L'énergie solaire

Vie associative et culturelle

17
Actualité

Vie économique

18
AIR Pos

Expressions croisées

19



UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR SAINT-CYR-EN-VAL !

La municipalité travaille à la refonte d'un nouveau site internet. Nouveau look, nouvelles fonctionnalités, bientôt sur vos écrans !

HORAIRES DE LA MAIRIE :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h, sur rendez-vous l'après-midi
- Fermé le samedi

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-CYR-EN-VAL - septembre 2021

Directeur de la publication : Vincent Michaut, Maire
Photos : Mairie de Saint-Cyr-en-Val, Force Motrice, X - Conception, mise en page : Force Motrice - Rédaction : Bruno Goupille
Régie publicitaire : Ouest Expansion - Impression : Groupe Imprimis - Imprimé avec des encres végétales sur un papier respectant une gestion durable des forêts
Dépôt légal ISSN en cours
Mairie de Saint-Cyr-en-Val, 140, rue du 11 novembre, 45990 Saint-Cyr-en-Val - Tél. 02 38 76 20 20 ☎ 02 38 76 66 28



Vincent Michaut : “Rester un village où il fait bon vivre en prenant en compte les transitions”



Au terme d’une première année de mandat, Vincent Michaut revient sur les actions engagées et annonce celles qui sont programmées. Quatre axes restent prioritaires : santé, environnement, éducation et qualité de vie.

Quel bilan tirez-vous de cette première année de mandat municipal ?

VM : “Cette première année s’est déroulée dans des conditions particulières du fait de la crise sanitaire que nous avons subie. La santé demeure d’ailleurs l’un des axes prioritaires de notre action et nous avons tout mis en place pour le respect scrupuleux des protocoles et consignes sanitaires.

La nouvelle équipe municipale, renouvelée à 80%, a pris progressivement ses marques. Les nouveaux élus ont bénéficié d’une formation par petits groupes, créée en concertation avec l’association des maires du Loiret.

Le bon déroulement des élections départementales et régionales dans le gymnase avec un sens unique de circulation et la participation spontanée d’assesseurs et scrutateurs témoigne d’une réussite opérationnelle dans la sérénité. J’ai tenu à féliciter l’ensemble des participants.”

Quelles ont été, pour vous, les actions les plus importantes de cette première année ?

VM : “La santé est la priorité, l’éducation en est une également. A ce titre le lancement des travaux d’agrandissement et de rénovation énergétique de l’école maternelle, projetés sous le précédent mandat, a pu se dérouler dans des conditions satisfaisantes. L’année prochaine une étude portant sur la rénovation énergétique de l’école élémentaire sera engagée, ainsi que sur le regroupement de l’ALSH et du Multi-accueil.

Nous attachons une grande importance à la qualité de vie et donc à celle de notre environnement. La rénovation du jardin du presbytère a transformé l’image de notre village aussi bien sur le plan esthétique qu’en terme d’éco-responsabilité avec des plantes plus économes en eau.

La qualité de vie, c’est aussi le cadre de vie. Les travaux de réfection de la voirie et d’enfouissement des réseaux dans le secteur des rues Haute, Galinette et Basse vont se poursuivre. En concertation avec la métropole d’autres voies seront concernées. La sécurité est importante avec les premiers aménagements sur la rue du 11 Novembre, d’autres rues suivront.”

Quels sont les prochains projets à court terme qui vont être engagés ?

VM : “Les études géologiques et hydrauliques sur le parcours du Dhuy

depuis Morchène sont pratiquement finalisées. Une réunion publique sera organisée à l’automne pour en présenter les résultats aux riverains. Des travaux pourront ensuite être programmés afin d’en finir avec les inondations et régler ce problème qui dure depuis plus de 20 ans.

L’année prochaine marquera la fin des travaux de rénovation du centre-bourg avec la livraison des trois derniers immeubles de 65 logements, l’arrivée de commerces et la création d’une nouvelle annexe du pôle de santé avec de nouveaux praticiens. Cela complètera l’offre de santé existante.”

A plus longue échéance, quelle est votre vision des perspectives d’évolution de Saint-Cyr-en-Val ?

VM : “Saint-Cyr-en-Val doit rester un village à taille humaine où il fait bon vivre. Mais cela ne veut pas dire qu’il faut tourner le dos au développement et à la modernité. C’est pourquoi nous encourageons la création du parc photovoltaïque sur le site du Petit Cabaret qui permettra à Saint-Cyr-en-Val d’être la première commune de la métropole à être classée en énergie positive, c’est-à-dire produisant plus d’énergie qu’elle n’en consomme. Dans le même esprit, nous allons poursuivre l’équipement des candélabres en ampoules LED.

Notre vision d’avenir passe nécessairement par la dynamique de la métropole orléanaise avec le nouveau site événementiel CO’Met dont nous pourrions profiter des retombées. En tant que vice-président de la métropole en charge de la politique contractuelle et des fonds européens, j’ai participé au recensement de 200 projets pouvant favoriser le rayonnement économique et touristique dont certains vont bénéficier à Saint-Cyr-en-Val.”

Une équipe de soins primaires se met en place



La coordination entre professionnels de santé est au cœur du dispositif d'Equipe de Soins Primaires (ESP) qui se met en place à Saint-Cyr-en-Val avec le soutien de la municipalité et l'ouverture à l'ensemble des praticiens de la commune.

Le 7 mai dernier, plusieurs professionnels de santé de la commune se sont réunis pour rédiger le projet de la future Equipe de Soins Primaires (ESP) de Saint-Cyr-en-Val. Reconnue par l'Agence Régionale de Santé, une ESP vise à renforcer la coordination des différents acteurs de façon à structurer le parcours de santé notamment pour les patients atteints de maladies chroniques, les personnes en situation de précarité sociale et les personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie.

Une ESP, pour quoi faire ?

Elle permettra par exemple d'élaborer des plans personnalisés de coordination en santé, des réunions de concertation sur des cas de patients, des réunions d'analyse de pratique et d'élaboration de protocole pluri-professionnel. Elle permettra aussi de lancer des actions de prévention

et d'éducation thérapeutique du patient.

Pour Arnaud Pinçant, kinésithérapeute et initiateur du projet à Saint-Cyr-en-Val, « *cette structure hors les murs formalise des initiatives prises déjà depuis quelques années entre professionnels et, nous l'espérons aussi, des projets innovants pour les populations du territoire* ».

Une ESP, avec qui ?

L'ESP est proposée à tous les professionnels de santé, aussi bien ceux du pôle de santé que les praticiens indépendants, pharmacien, kiné, diététicienne.

Une ESP, à quel endroit ?

Une ESP est une structure organisationnelle qui ne nécessite pas de locaux. Elle s'appuie sur l'ensemble des professionnels de santé de premier recours.

Plan vaccinal

OBJECTIF 80% À LA FIN DE L'ANNÉE

Atteindre 80% des habitants de Saint-Cyr vaccinés à la fin de l'année, tel est l'objectif souhaité par le groupe de travail de la municipalité en charge de la définition d'un plan vaccinal.

Composé d'élus et d'agents de la commune, le groupe s'est réuni le 4 mai dernier et a effectué plusieurs constats :

- tous les résidents de la résidence senior sont vaccinés,
- pour les + de 60 ans : distribution de flyers et affichage sur les panneaux de la commune,
- pour les + de 70 ans, il restait à préciser la situation de 97 habitants de la commune qui ont pu être vaccinés par leur médecins traitants ou par les centres de vaccination de la métropole,
- un contact a été pris avec une personne de la métropole en charge des risques majeurs pour lancer une campagne d'information afin de sensibiliser la population à la vaccination,
- des démarches sont entreprises auprès des centres de vaccination de la métropole afin d'obtenir des créneaux pour les agents municipaux,
- des tests salivaires vont être proposés par la pharmacie.

PROJET : UNE DEUXIÈME ANNEXE AU PÔLE DE SANTÉ

La municipalité, en concertation avec les professionnels, étudie la création d'une deuxième annexe au pôle de santé comprenant trois cabinets et une salle de réunion.

La biodiversité en vedette à l'étang de Morchène



Le parcours de découverte de la biodiversité suivra les rives de l'étang de Morchène.

A l'occasion des journées de la biodiversité, une animation sera organisée autour de l'étang de Morchène le dimanche 17 octobre. Une découverte en forme de jeu de piste.

Les iris d'eau, les tritons et les passereaux tiendront la vedette le dimanche 17 octobre prochain autour de l'étang de Morchène. Cette date a été choisie par la municipalité de Saint-Cyr-en-Val pour participer activement aux Journées de la Biodiversité organisées par Orléans Métropole au cours du week-

end des 16 et 17 octobre. Ce sera l'une des premières démonstrations concrètes de la sensibilisation à la biodiversité souhaitée par la commune. Elle s'est affirmée en avril dernier avec la création d'une délégation à la transition écologique confiée au conseiller municipal Thierry Pouget. Physico-chimiste

dans une grande entreprise de cosmétiques du Loiret, celui-ci s'intéresse depuis toujours aux questions de l'environnement et à la préservation des équilibres naturels.

L'observatoire des oiseaux

« L'animation autour de l'étang de Morchène sera conçue comme un parcours avec différentes étapes, à la manière d'un jeu de piste », explique-t-il. En prenant le château pour point de départ, les participants seront invités à découvrir différents aspects de la biodiversité au cours d'une promenade d'environ deux heures. Des panneaux seront installés à différents points remarquables pour mettre en lumière les particularités de la faune et de la flore locales. L'itinéraire passera, bien entendu, par l'observatoire des oiseaux pour une observation en toute discrétion des passereaux et limicoles caractéristiques des zones humides. Le parcours s'achèvera au bûcher pédagogique consacré aux arbres, communs ou remarquables, qui bordent l'étang.

« Des questionnaires seront proposés aux enfants, ajoute Thierry Pouget. L'objectif est de les sensibiliser, de même que leurs parents, à la connaissance et donc à la protection de ce biotope particulier de Sologne ». Des accompagnateurs pourront apporter des explications complémentaires aux panneaux pédagogiques.

Informations pratiques :

Dimanche 17 octobre 2021, de 15h à 17h. Inscription préalable sur le site de la mairie.

LA BIODIVERSITÉ : UNE MISSION TRANSVERSE



Conseiller municipal délégué à la transition écologique, Thierry Pouget conçoit son rôle dans le cadre d'une mission transverse. « La biodiversité concerne tous les aspects de la vie quotidienne et donc des domaines pris en charge par la collectivité, estime-t-il. L'ensemble du conseil municipal va y être sensibilisé de façon à envisager les incidences de toutes les décisions, non seulement en matière de protection de l'environnement, mais aussi de gestion de la

ressource en eau, d'aménagement des espaces verts, de renouvellement du parc automobile, de transport ou d'isolation des bâtiments. »

Le projet biodiversité s'étend également à l'ensemble de la métropole orléanaise. Thierry Pouget a ainsi été invité à se joindre à un groupe de travail sur la gestion des déchets dans le but de réduire leur volume et d'accompagner les habitants dans l'adoption de comportements éco-responsables.

En route pour le Label Villages Fleuris 2022 !



Dès septembre 2021, un groupe de travail composé d'élus et de conseillers délégués se réunira afin d'élaborer le dossier Villages 4 Fleurs. Saint-Cyr-en-Val fait partie des 265 communes labellisées 4 Fleurs sur environ 4 000 communes françaises. Le groupe de travail se fixera comme objectif non

seulement de conserver ce label mais aussi de se projeter dans l'avenir pour mettre en place de futurs projets d'embellissement floral.

Avec ses forêts, ses châteaux, ses parterres fleuris, Saint-Cyr-en-Val se veut en harmonie avec la nature. La préservation de l'environnement et

de la biodiversité fait partie intégrante de la culture communale dans l'intérêt du bien vivre des habitants du village. Ceux-ci participent largement à la beauté de notre commune.

La « Route des Iris » au château de Morchêne, l'organisation du concours des maisons fleuries et la transformation récente du jardin du presbytère s'inscrivent totalement dans cette volonté d'offrir un cadre de vie le plus agréable possible aux Saint-cyriens.

La municipalité remercie sincèrement les agents communaux qui aménagent et entretiennent notre environnement et nous permettent ainsi de conserver notre « label 4 fleurs ».

TRAVAUX

Ecole maternelle : les classes provisoires en place



Les modules préfabriqués en cours d'installation.

Après le dégagement du terrain en face de l'école maternelle, les modules préfabriqués qui accueilleront les classes provisoires ont été livrés.

Les travaux d'agrandissement et de transformation de l'école maternelle ont pu avancer pendant les congés d'été.



Avancée des travaux à la maternelle

14 juillet : appel républicain à la vaccination

Dans son intervention du 14 juillet, Vincent Michaut en a appelé à la responsabilité de chacun pour se faire vacciner.



Vincent Michaut a prononcé son discours aux côtés du sénateur Hugues Saury et de Christian Braux, conseiller départemental.

Les 14 juillet se suivent et se ressemblent un peu en ces périodes de crise sanitaire persistante. En juillet 2020, pour son premier discours de cérémonie républicaine, Vincent Michaut avait évoqué la pandémie en insistant sur les mesures de protection. Un an après, pour ce 14 juillet 2021, le maire de

Saint-Cyr-en-Val a salué le succès de la vaccination. « *Le vaccin est là, et nous sommes de plus en plus à être vaccinés mais tout n'est pas gagné, a-t-il constaté. Il faut que les plus sceptiques d'entre nous fassent le cheminement et réalisent que la vaccination est la bonne solution pour que nous puissions reprendre une vie normale* ».

plus de liberté, a-t-il souhaité, ne soyons pas pessimistes, croyons en notre fraternité ».

Vincent Michaut a ensuite évoqué les débuts de ce retour à une vie normale améliorée avec les travaux d'agrandissement et d'isolation de l'école maternelle et la reprise des activités des associations « *poumon essentiel de notre vie communale* ». « *Espérons qu'en septembre nous pourrions retrouver encore*



La cérémonie s'est déroulée en présence de militaires du 12^{ème} Cuirassier, et de représentants de la gendarmerie, des pompiers, et de la police municipale.



Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.

La médaille de la ville au père Jean-Baptiste Kongo

Dans son allocution, Vincent Michaut, a rendu hommage au père Jean-Baptiste Kongo, curé de la paroisse de Saint-Cyr depuis 2013 et qui a été nommé à Fleury-les-Aubrais pour prendre en charge le groupement paroissial Orléans Nord. « *La vie paroissiale de notre village a évolué avec vous. Ce fut un bonheur de vous avoir à nos côtés et nous allons tous vous regretter* », a déclaré Vincent Michaut en remettant la médaille d'argent de la commune au père Jean-Baptiste Kongo.

Le Conseil Municipal Enfant de retour

Avec la crise sanitaire, le CME (Conseil Municipal Enfant) avait été mis en sommeil. A la rentrée de septembre et au cours du quatrième trimestre, une nouvelle configuration sera présentée. La composition en sera élargie aux jeunes de 6ème et 5ème, en plus des enfants du CM1 et CM2. Il deviendra le CMEJ.

Une animatrice référente, rattachée au pôle enfance-jeunesse de la commune, est en charge de

repenser ce dispositif. Un pré-travail a commencé début juin et il sera poursuivi à partir de la rentrée de septembre avec comme objectif d'élire de nouveaux conseillers enfants et jeunes au cours du dernier trimestre 2021.

L'engagement, l'opinion des enfants et jeunes comptent. Le CMEJ sera un moyen important pour faciliter l'expression, débattre, définir des projets et les mettre en œuvre.

REMISE DES DICTIONNAIRES



Le mardi 22 juin, Monsieur le Maire a remis les dictionnaires aux enfants de CM2 en présence de l'équipe d'enseignants et de quelques élus. Les enfants avaient fait le choix au préalable de dictionnaires de français, d'anglais, d'allemand ou d'espagnol !



Club jeunes : un nouveau logo

Le Mardi 6 juillet 2021, les membres de la commission enfance/jeunesse étaient invités à l'inauguration du nouveau logo et de la nouvelle appellation du Club Jeunes. Désormais

cet accueil se nommera « Univers Jeunes ». Le logo a entièrement été pensé par les jeunes aidés par leurs animateurs et un graphiste.

Distributions gourmandes

Le vendredi 2 avril dernier, le conseiller adjoint au pôle jeunesse, aidé par quelques élus, a organisé une distribution de chocolats à la sortie

des écoles maternelles et primaires. Des chocolats ont aussi été offerts aux enfants de la crèche et à la Passerelle des Galopins.



Les événements et dates figurant dans cet agenda sont communiqués sous toute réserve d'annulation ou de report en fonction des conditions sanitaires et de l'évolution des consignes de sécurité imposées par les pouvoirs publics. Il est prudent de vous renseigner au préalable auprès des organisateurs ou en consultant l'agenda figurant sur le site Internet de la Mairie.

Le CCAS vous informera ultérieurement en ce qui concerne la semaine Bleue et le Téléthon.

SEPTEMBRE 2021

jeudi 2 septembre 2021

RÉUNION PUBLIQUE TRAVAUX RUE BASSE ET D'OLIVET

18h, Salle des Fêtes - Mairie

samedi 4 septembre 2021

RÉUNION DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

9h, Auditorium de la Jonchère - Mairie

RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

14h-18h, Gymnase - Mairie

PIQUE-NIQUE, à partir de 19h rue du 11 novembre 1918 - Mairie

SON ET LUMIÈRE / FEU D'ARTIFICE / BAL

à partir de 22h, Parc du Château de la Jonchère - Mairie

dimanche 5 septembre 2021

VIDE GRENIER DE LA SAINT-SULPICE

8h-18h, Parc du Château de la Motte - Saint-Cyr en Fête

jeudi 9 septembre 2021

PORTES OUVERTES

Château de la Motte - Bao Yi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Foyer du Gymnase - Comité de Jumelage

samedi 11 septembre 2021

PORTES OUVERTES

Auditorium de la Jonchère - La Saint-Cyrienne

MARCHÉ DES CRÉATEURS

Ferme des Tromignons - Les Tromignons

TOURNOI DE FOOTBALL

Stade - US St-Cyr Football

dimanche 12 septembre 2021

TOURNOI DE FOOTBALL

Stade - US St-Cyr Football

TRAIL ET MARCHÉ NORDIQUE DES CHÂTEAUX

9h30, Parc du Château de la Jonchère - US St-Cyr Trail

MARCHÉ DES CRÉATEURS

Ferme des Tromignons - Les Tromignons

lundi 13 septembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

18h15, Salle des Fêtes - Mairie

samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Jardins de la Jonchère -

Les Potagers de la Jonchère

samedi 18 septembre 2021

CLEANWALK

mardi 21 septembre 2021

LOTO DES ADHÉRENTS (Pas ouvert au public) Salle des Fêtes - Le Temps des Loisirs

jeudi 23 septembre



salle des fêtes de 15h à 19h
- sur inscriptions : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

OCTOBRE

OCTOBRE ROSE (date à définir)

SEMAINE BLEUE (date à définir)

samedi 2 octobre 2021

SOIRÉE DANSANTE ANNÉES 80

Salle des Fêtes - Comité de Jumelage

lundi 11 octobre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

18h15, Salle des Fêtes - Mairie

mercredi 13 octobre 2021

VIDE ARMOIRE PUÉRICULTURE

14h-18h Salle des Fêtes - Familles Rurales

dimanche 17 octobre 2021

JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

15h-17h, Parc du Château de Morchène - Mairie

samedi 23 et dimanche 24 octobre 2021

JOURNÉES VOITURES INDOOR

Gymnase USMM

NOVEMBRE

dimanche 7 novembre 2021

LOTO D'AUTOMNE

Salle Polyvalente - Saint-Cyr en Fête

jeudi 11 novembre 2021

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

11h, Monument aux Morts - Mairie

dimanche 14 novembre 2021

LOTO

Salle Polyvalente - Saint-Cyr en Fête

JOURNÉE DU LIVRE ET DU JOUET

9h30-17h, Salle des Fêtes -

Familles Rurales

lundi 15 novembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

18h15, Salle des Fêtes - Mairie

dimanche 21 novembre 2021

APRÈS-MIDI DANSANT

Salle des Fêtes - Le Temps des Loisirs

samedi 27 novembre 2021

SALON DES ARTISTES

10h-18h, Château de Morchène - Mairie

MANIFESTATION AU PROFIT DU TÉLÉTHON

12h-20h, Gymnase - USMM

dimanche 28 novembre 2021

SALON DES ARTISTES

10h-18h, Château de Morchène - Mairie

MANIFESTATION AU PROFIT DU TÉLÉTHON

10h-17, Gymnase - USMM

DÉCEMBRE

TÉLÉTHON ET MARCHÉ SEMI-

NOCTURNE DU TÉLÉTHON - US St-Cyr

Trail (date à définir)

samedi 4 décembre 2021

MARCHÉ DE NOËL

14h-19h, Salle Polyvalente - Saint-Cyr en Fête

dimanche 5 décembre 2021

MARCHÉ DE NOËL

10h-18h, Salle Polyvalente - Saint-Cyr en Fête

CONCERT ENSEMBLE AMATEUR 45
16h30, Salle des Fêtes - Les Amis de l'Orgue

dimanche 5 décembre 2021
JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE
AUX MORTS EN AFRIQUE DU NORD
11h, Monument aux Morts - Mairie

dimanche 5 décembre 2021
CONCERT DE NOËL
Église - Saint-Cyrphonie

lundi 13 décembre 2021
CONSEIL MUNICIPAL
18h15, Salle des Fêtes - Mairie

mercredi 15 décembre



salle des fêtes de 15h à 19h
- sur inscriptions : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

JANVIER

jeudi 13 janvier 2022
GALETTE DES ROIS
14h-18h, Salle des Fêtes - Le Temps des Loisirs

vendredi 21 janvier 2022
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
18h30-21h30, Salle des Fêtes - Saint-Cyr en Fête

dimanche 23 janvier 2022
JOURNÉE DE L'AMITIÉ
FRANCO-ALLEMANDE
Halle - Comité de Jumelage

dimanche 30 janvier 2022
50 ANS DE LA SAINT-CYRIENNE
Salle des Fêtes - La Saint-Cyrienne

FÉVRIER

GALA DE MILIEU D'ANNÉE
Rythmique Gym (date à définir)

vendredi 4 février 2022
SALON DES VINS
15h-21h, Salle Polyvalente - Saint-Cyr en Fête

samedi 5 et dimanche 6
février 2022
SALON DES VINS
10h-18h, Salle Polyvalente - Saint-Cyr en Fête

dimanche 13 février 2022
AG/ CONFÉRENCE / ANIMATION
à partir de 10h, Salle des Fêtes - SHA

samedi 26 et dimanche 27
février 2022
JOURNÉES VOITURES INDOOR
Gymnase - USMM

MARS

mercredi 2 mars 2022
CONFÉRENCE DE CLÉMENT JOUBERT
Salle des Fêtes - La Saint-Cyrienne

samedi 12 mars 2022
SOIRÉE DANSANTE ANNÉES 80
Salle des Fêtes - Comité de Jumelage

samedi 19 mars 2022
EXPOSITION
Château de Morchène - Saint-Cyr Cadragès

DICTÉE DES MOTS D'OR
10h30/13h30/15h/17h, Château de la Jonchère
APFA

dimanche 20 mars 2022
EXPOSITION
Château de Morchène - Saint-Cyr Cadragès

jeudi 24 mars 2022
CÉRÉMONIE DES LAURÉATS DE LA
DICTÉE DES MOTS D'OR
18h, Château de la Jonchère - APFA

AVRIL

TOURNOI DE JUDO PAR ÉQUIPE
US Saint-Cyr Judo (date à définir)

vendredi 1er et samedi 2
avril 2022
SPECTACLE EN COLLABORATION
AVEC CORA CAROLI
Salle des Fêtes - La Saint-Cyrienne

mercredi 6 avril 2022
VIDE ARMOIRE PUÉRICULTURE
15h-18h, Salle des Fêtes - Familles Rurales

MAI

dimanche 1er mai 2022
MARCHE DU MUGUET
Saint-Cyr en Fête

TRIO ORGUE VOIX TROMPETTE
16h30, Église - Les Amis de l'Orgue

dimanche 8 mai 2022
COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945
11h, Monument aux Morts - Mairie

samedi 21 mai 2022
FÊTE DE LA BIÈRE
Parc du Château de la Jonchère -
Saint-Cyr en Fête

dimanche 22 mai 2022
CHŒUR AMATEUR MUSIQUE DE
LÉONIE
Salle des Fêtes - La Saint-Cyrienne

samedi 28 mai 2022
CONCERT DE FIN D'ANNÉE
Salle des Fêtes - Saint-Cyrphonie

JUIN

vendredi 10 juin 2022
REPAS INTERGÉNÉRATIONS
Salle des Fêtes - Familles Rurales

samedi 11 et dimanche 12
juin 2022
GALA DE DANSE
Salle des Fêtes - Cor Caroli

dimanche 12 juin 2022
TRAIL ET MARCHÉ NORDIQUE DES
CHÂTEAUX
US Saint-Cyr Trail

JUAN PARADELL SOLÉ - CHAPELLE
SIXTINE
Église - Les Amis de l'Orgue

samedi 18 juin 2022
COMMÉMORATION DE L'APPEL DU
GÉNÉRAL DE GAULLE
11h, Monument aux Morts - Mairie

samedi 18 et dimanche 19 juin
2022
JOURNÉES DU MODÉLISME
10h-20h et 10-17h, Gymnase - USMM

mardi 21 juin 2022
FÊTE DE LA MUSIQUE
Parc du Château de la Jonchère - Saint-Cyrphonie

dimanche 26 juin 2022
GALA DE FIN D'ANNÉE
Gymnase - Rythmique Gym

Des idées pour animer la vie commerciale



La rue du 11 novembre constitue l'axe commercial principal de Saint-Cyr-en-Val.

Une réunion s'est tenue fin juin avec les commerçants de Saint-Cyr-en-Val afin de proposer des idées d'animation du centre-bourg. Les projets concernent surtout la rue du 11 novembre.

Ils ont répondu à l'appel ! Pas moins de 12 commerçants ont participé à la réunion de concertation et de recueil de propositions organisée par la municipalité le 21 juin dernier. L'objectif principal de cette rencontre, initiée par Alain Marseille, adjoint délégué au commerce, était de recenser des idées d'animations pour revitaliser le centre-bourg, et donc l'activité commerciale. Accompagné de Michel Vasselon, premier adjoint, et de Catherine Renaud, adjointe à la communication, Vincent Michaut, maire de Saint-Cyr-en-Val, a indiqué qu'il souhaitait pouvoir rencontrer régulièrement les commerçants, tant sédentaires qu'itinérants, pour échanger sur leurs difficultés et attentes. Il a tenu à démentir une rumeur selon laquelle la rue du 11 Novembre pourrait être fermée à la circulation. Cette rumeur a pris naissance à partir de projets d'aménagements de la principale rue commerçante visant à renforcer la sécurité des piétons (voir encadré)

mais non à l'interdire à la circulation.

Un test pour la Saint-Sulpice

Une discussion très productive s'est engagée ensuite sur les idées et propositions d'animations du centre-bourg, et plus particulièrement de la rue du 11 novembre. L'installation d'une table géante au milieu de la rue pour un repas en plein air ouvert à tous a séduit les participants. Elle sera testée le 4 septembre pour la fête de la Saint-Sulpice avec un pique-nique en soirée avant la retraite aux flambeaux (voir page 17).

De nombreuses autres idées ont été émises comme l'organisation d'une journée gastronomique, une fête du pain, un jeu de pistes menant aux différents commerces, l'installation de jeux anciens en bois, ou la réédition du marché aux fleurs qui connaissait un beau succès autrefois. Les commerçants souhaitent aussi développer un réseau entre eux et l'élargir aux activités de la zone de Cornay.

Vincent Michaut a précisé que la rue du 11 novembre pourrait être fermée à la circulation certains week-end à l'occasion de ces animations et en accord avec les commerçants.

DES MESURES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

À la fin de la réunion, Vincent Michaut a présenté les mesures prises ou en projet pour diminuer la vitesse et renforcer la sécurité des piétons dans la rue du 11 novembre. Il s'agit des mesures suivantes :

- marquage au sol (zone 30 et passage piétons)
- bandes jaunes au niveau du distributeur et rue de la Pucelle pour prévenir les stationnements intempestifs.

En septembre/octobre la place de l'église va passer en zone bleue (1h30 de stationnement). Les commerçants souhaitent que des adaptations soient prévues pour le stationnement de leurs véhicules professionnels.

Les énergies d'origine solaire au quotidien

Il est, aujourd'hui, de plus en plus dans l'air du temps de parler d'énergie solaire. Plusieurs Saint-Cyriens se sont déjà dotés de « dispositifs solaires », d'autres envisagent un tel équipement, que ce soit pour une construction nouvelle ou pour rénover leur habitat actuel. Nous avons pensé utile de faire un point sur ces technologies en donnant la parole à quelques Saint-Cyriens ; souvent, des aides individuelles sont proposées, bien que certaines offres soient trompeuses. Néanmoins, ce qui paraît sûr c'est que ces dispositifs vont permettre de bâtir un environnement moins désagréable pour les générations suivantes que certaines techniques actuelles.

A notre niveau d'humain terrestre le Soleil nous apporte lumière et chaleur par son seul rayonnement ; transformer ce rayonnement au niveau de l'habitat (individuel ou collectif, voire industriel) passe par deux modes, le mode thermique et le mode électrique.

Par Jacques Toussaint, délégué Environnement

LE MODE THERMIQUE (CES)



Panneaux thermiques sur toiture - Guide Pratique, ADEME

Ce sont essentiellement les Chauffe-Eau Solaires (CES) dans lesquels le rayonnement solaire augmente la température de l'eau, directement ou par l'intermédiaire d'un fluide. Cette eau chaude est ensuite conservée dans une enceinte à haute isolation, et l'eau peut être consommée ensuite, même de nuit, sans soleil. Par contre, les jours pluvieux, le système ne fonctionne pas, et il est nécessaire d'adjoindre un dispositif de chauffage annexe (chaudière, résistance chauffante ...). L'eau chaude peut évidemment servir aux usages domestiques, sanitaires, au chauffage

central ou par le sol, et les panneaux sont souvent placés sur les toitures (existante ou en création), côté sud. C'est une bonne source d'économies à moyen terme (10 à 15 ans), qui bénéficie actuellement d'aides substantielles.

LE MODE ÉLECTRIQUE (PV)



Panneaux PV sur toiture individuelle - PV-Autoconsommation

Le « photovoltaïque » (PV) utilise la propriété du rayonnement à mettre en mouvement des charges électriques au sein de certains matériaux, c'est à dire de créer un « courant électrique ». Les premiers panneaux

étaient très coûteux ; l'amélioration des techniques, la diffusion massive aussi en ont fortement diminué le montant. Le courant produit circule toujours dans le même sens (on le dit « continu ») : il faut donc adjoindre à toute installation PV un dispositif transformant ce courant en courant commercial, « alternatif », que tous les appareils quotidiens (sauf la petite électronique) utilisent. La seconde caractéristique de ces modules PV est l'immédiateté de cette circulation, et uniquement en présence du soleil, donc pas la nuit, où l'on a besoin de lumière. Actuellement, il est encore très coûteux de stocker cette énergie dans des batteries. La solution est d'envoyer sur le réseau national le surplus inutilisé aux heures ensoleillées, et de connecter l'installation domestique sur ce réseau en dehors de ces heures. Le fournisseur national (ERDF) permet facilement de réaliser cette bascule, en achetant ce qui lui est fourni.

UN PROJET SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE : UNE CENTRALE PV AU PETIT CABARET

Au contraire du mode thermique, le mode PV peut prendre des dimensions importantes, appelées alors, « centrales PV ». L'objectif de ces centrales est clairement de fournir de l'énergie aux consommateurs, en passant par le fournisseur national et son réseau. La Commune de Saint-Cyr en Val s'est positionnée depuis plusieurs années sur la possibilité d'accueillir de telles centrales. Un projet est aujourd'hui proche de la réalisation, après l'enquête publique, au lieu-dit Le petit Cabaret (au sud de la Commune).



Panneaux PV en situation - Batterie de PV (Générale Solaire - Etude d'impact)

1 - Les Chauffe-eau solaires Mme et M. R., Saint-Cyr-en-Val

Nous avons fait l'acquisition d'un panneau solaire thermodynamique en mars 2012 pour fournir le foyer en eau chaude 24h/24. Il fournit de l'eau chaude même si il n'y a pas de soleil, et si la température extérieure est entre 5 et 10°C. Lorsque la température extérieure est inférieure à - 5°C, le système possède une résistance électrique (« appoint ») qui s'enclenche automatiquement. Un fluide (« caloporteur ») circule dans le panneau solaire (dimension 2m x 0,80m) s'échauffe avec le rayonnement et transmet sa chaleur ensuite par l'intermédiaire d'un échangeur, à l'eau sanitaire. Ce système peut être utilisé pour le chauffage ou chauffer l'eau d'une piscine, utilisant ainsi l'énergie solaire (gratuite). L'installation a été simple, ne nécessite pas d'entretien particulier, car le panneau ne se corrode pas (Inox) et ne gèle pas.

L'avantage de cette installation est de procurer de l'eau chaude 24h sur 24. Si l'investissement initial est élevé (de l'ordre de 9000 €), il génère une économie d'environ 80%, amorti en une dizaine d'années. A l'époque, nous avons bénéficié d'un crédit d'impôt (30 % du montant total).

CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL À ÉLÉMENTS SÉPARÉS

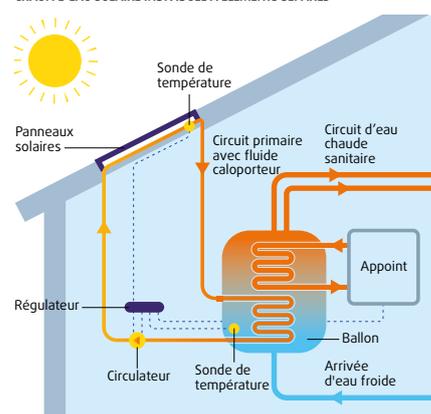


Schéma d'un CES - Guide pratique ADEME

2 - Le Photovoltaïque producteur d'électricité Monsieur M., Saint-Cyr-en-Val

Nous avons réalisé le projet de capteurs PV sur notre domaine agricole pour produire de l'électricité en 2011. Ce projet a été accepté et a conduit à la couverture totale, en façades sud et sud-est, de la toiture de deux bâtiments agricoles, d'une superficie d'environ 500 m². Cette couverture produit une puissance de l'ordre d'une cinquantaine de kW crête : toute cette énergie électrique est revendue directement, suivant le contrat initial, au fournisseur national EDF.

Nous n'avons donc aucune utilisation directe (en « auto-consommation ») de cette énergie, au contraire de ce que permettent des installations sur des maisons individuelles. Dans ce cas, le consommateur peut revendre le surplus d'énergie produit durant la période ensoleillée ... mais doit évidemment s'adresser au fournisseur pour les périodes nocturnes ou nuageuses .../... (suite page suivante)



Schéma d'un système PV - PV - autoconsommation



Toiture en PV de bâtiment agricole - La Racinerie

.../... En ce qui nous concerne, EDF achète notre production à un prix fixé dès l'origine du contrat, pour une durée de 20 ans. Dans le cas d'une installation individuelle récente, si son coût initial est fortement en baisse depuis plusieurs années (la grande diffusion de

cette technologie l'explique), le prix de rachat est souvent revu à la baisse du côté d'EDF ; il n'est donc pas facile d'estimer les gains de chacun.

Néanmoins, une telle installation présente des avantages certains, qui en justifient à nos yeux son utilisation. Le premier avantage, globalement, est celui de contribuer à la préservation de l'environnement de tous, sans production locale de déchets ou de pollution. Le deuxième est de procurer une plus ou moins importante source de revenus pour une exploitation agricole, mais peut-être faible pour

une installation individuelle. Enfin, cette installation de panneaux permet la rénovation de la toiture du bâtiment, l'assurance de son maintien en bon état grâce aux structures en acier qui supportent les panneaux, tout en donnant une fonction utile à un espace a priori « perdu ». Au total, c'est pour nous, un réel sentiment de sécurisation. Pour ces avantages, au moins, l'installation de panneaux PV sur les maisons individuelles ou les bâtiments agricoles et industriels devrait se développer sur le territoire de la Commune.

POUR COMPLÉTER, QUELQUES DOCUMENTS UTILES :

- **Je me chauffe ou je produis mon eau chaude à partir d'énergies renouvelables**

www.orleans-metropole.fr/guide-conseil-energetique

Présentations simples, actualisées à la région orléanaise, de solutions et aides possibles pour la mise en œuvre de techniques alternatives

- **Le chauffage et l'eau chaude solaire**

guide-pratique-chauffage-et-eau-chaude-solaires.pdf – Publication de l'ADEME – Présentation simple des avantages, mais aussi des contraintes d'une installation de CES

- **Coûts des énergies renouvelables et de récupération**

Publication de l'ADEME – Document conséquent présentant un grand nombre de statistiques et références nationales (données 2019)

- **Photovoltaïque-autoconsommation : comment produire de l'électricité et la consommer chez soi ?**

www.infoenergie-occitanie.org - Brochure agréable et très pédagogique présentant les éléments de démarche (technique, administratives et réglementaires) ; utile pour commencer un projet. (les schémas de cet article sont issus de cette brochure).

LE PV À TRÈS GRANDE ÉCHELLE : LE PROJET DE CENTRALE AU PETIT CABARET À SAINT-CYR-EN-VAL

A - Historique du projet - localisation

Ce projet a été initié et proposé au Conseil Municipal de Saint-Cyr-en-Val en 2018 ; il a fait l'objet de nombreuses remarques, adressées à l'auteur, la société Générale du Solaire. La majorité de ces remarques portait sur la destination agricole, au départ, des terrains, qui sont aujourd'hui inexploités. En partie sujets à inondations, l'entreprise a prévu une réhabilitation saine de ces terrains.

L'exploitation d'énergie renouvelable a demandé le changement de qualification du terrain, de zone Agricole (A) en zone à Energie Renouvelable (EnR), ce qui a été validé par le Conseil Municipal, le 12 avril 2021.



Localisation du projet - Emprise (Générale Solaire - Etude d'impact - v 3,0)

B - Éléments techniques

D'après le dossier déposé pour l'enquête publique, par la société La Générale du Solaire, la structure de la centrale PV :

- devrait s'étendre sur 38,4 hectares d'un terrain, actuellement qualifié agricole, et que le Conseil Municipal a accepté de requalifier en « Energies renouvelables » ;
- devrait être constitué d'un ensemble de 56 000 panneaux solaires (d'une superficie de 2,7 m² chacun) ,
- prévus pour produire 27 GWh par an (à plein régime ... solaire), soit l'alimentation estimée de 9000 foyers (en réalité, ce serait plutôt 6000 à 7000 !).
- conduira, bien entendu vu le type d'énergie produite par cette technique, à une diminution de la production de gaz à effet de serre (GES).

L'énergie produite par cette centrale sera entièrement destinée au réseau national (ERDF). La Commune percevra, en retour, les taxes habituelles versées par les entreprises situées sur le domaine communal.

Dossier du projet soumis à l'enquête publique : www.loiret.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-foret-chasse-peche/Eau/Projets-soumis-a-la-loi-sur-l-eau/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-en-cours/SAINT-CYR-EN-VAL-Parc-photovoltaïque-GDSOL60

C - Contexte environnemental

L'impact sur l'environnement de l'installation d'une telle centrale a été questionné à plusieurs reprises, lors de la présentation initiale du projet comme au cours de l'enquête publique. Le site, classé Natura 2000, mais inexploité depuis plusieurs années, comporte une certaine diversité de flore comme de faune, mais sans espèce particulièrement protégée.

L'argument de « consommation de terres agricoles » a parfois été avancé, mais non retenu suite à l'enquête publique. Les terrains de la future implantation, arides en été, fortement humides en hiver, ne sont plus exploités depuis de nombreuses années.

Plusieurs études d'impact ont été réalisées, les avis de la DREAL, de l'OFB et de la MRAE ont été sollicités. Les panneaux étant posés en hauteur sur des piquets, le sol sera très peu perturbé, y compris par drainage sur place des eaux pluviales, afin de rendre le sol constamment sec.

Afin de dissimuler le mieux possible les installations à la vue des automobilistes de passage, une double haie « semi-arbustive à vocation écologique et paysagère » est prévue (allure ci-contre).

Un entretien annuel des espèces envahissantes est également prévu par la société exploitante.



Plantation prévue - Emprise (Générale Solaire - Etude d'impact - v 3.0)

Saint-Cyr en Fête lance un appel aux bénévoles !



Saint-Cyr en Fête souhaite appeler les Saint-Cyriens et Saint-Cyriennes au bénévolat pour renforcer son équipe. Actuellement, une cinquantaine de personnes participent aux différentes manifestations proposées par celle-ci et s'investissent depuis de nombreuses années pour animer la commune tout au long de l'année. De nouveaux bénévoles sont nécessaires pour assurer la pérennité à court terme.

L'association a pour but statutaire l'organisation de la fête de Saint Sulpice. La réussite de cette fête dépend entre

autres, des autres manifestations organisées tout au long de l'année : salon des vins, loto, marché de Noël, fête de la bière, marche du 1er mai. Cette fête n'a pas eu lieu en 2020 suite à la crise sanitaire. Cette année, seul le vide-greniers aura lieu, début septembre.

Monsieur Daniel Brissard, président de l'association, aidé par le conseil d'administration, et l'ensemble de l'équipe, projette d'organiser une belle fête de Saint-Sulpice en 2022 ! Pour mener au mieux ce projet, Saint-Cyr en Fête souhaite fédérer

autour de cet évènement ainsi que les autres énoncés précédemment, toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'association, ainsi que toutes les associations de la commune.

Le renforcement de son équipe devient donc incontournable !

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles de Saint-Cyr en Fête pour pérenniser l'esprit convivial de notre village. Vous y trouverez les valeurs humaines de notre commune et y ferez de nouvelles rencontres. L'association a besoin de sang neuf et d'idées nouvelles pour booster de nouveaux projets !



4 et 5 septembre : la grande rentrée



Le week-end des 4 et 5 septembre sera celui de la grande rentrée pour Saint-Cyr-en-Val. Le samedi 4, le gymnase accueillera la rentrée des associations à partir de 14 h.

Ce même samedi, à partir de 17h30 débutera la fête de Saint-Sulpice avec une nouveauté : l'organisation d'un pique-nique sur une grande

tablee centrale rue du 11 novembre. Les participants et tous ceux qui voudront se joindre à eux, feront ensuite la retraite aux flambeaux, à 21h30, jusqu'au parc de la Jonchère. C'est là que sera projeté le son et lumière et tiré le feu d'artifice avant la soirée dansante.

Le lendemain, dimanche 5 septembre, le château de la Motte accueillera son traditionnel vide-greniers.



Toutes ces animations seront organisées dans le respect des consignes de sécurité sanitaire.

AIRPOS, poumon de la vie de la Saussaye



La zone industrielle de la Saussaye s'étend sur 200 hectares.

L'association des entreprises de la zone industrielle de la Saussaye, AIRPOS, reprend de l'activité avec de nouveaux projets et la volonté de fédérer les 90 entreprises qui emploient 3 500 salariés.



Un nouveau logo de l'association a été créé.

Avec son acronyme qui fait penser à une compagnie aérienne, AIRPOS reprend de l'altitude. AIRPOS signifie tout simplement Association des Industries Riveraines du Parc Orléans Sologne. Elle a été fondée en 1988 avec la volonté de fédérer les entreprises du parc d'activité également connu sous le nom de parc de la Saussaye. Un peu en sommeil depuis quelques temps, l'association est relancée par son nouveau président, Christophe Dalleau. Il est le dirigeant des centres de formation CAT 3 A2 Formation et CAT Pro, l'un intervenant pour les formations et habilitations réglementaires et l'autre pour les formations qualifiantes aux métiers de l'industrie. Employant une douzaine de personnes et de nombreux vacataires, les deux centres forment plus de 3 500 personnes par an.

Des projets collectifs

Christophe Dalleau a pris la présidence du groupement des entreprises en avril

dernier. Dans un courrier adressé aux 90 entreprises de la zone industrielle, il a invité les dirigeants à rejoindre le bureau de l'association pour travailler sur des projets collectifs comme la mutualisation des prestations de sécurité ou de collecte de déchets, le lancement d'une réflexion sur des solutions de restauration collective, ainsi que sur les modes de transport en commun, entre autres propositions.

Une plateforme numérique

« J'ai aussi lancé l'idée de la création d'une plateforme numérique de présentation d'AIRPOS sur laquelle pourraient être centralisés les besoins en main-d'œuvre, explique Christophe Dalleau. Cela pourrait fonctionner comme un point d'entrée pour les entreprises sur les questions d'emploi, de formation ou d'apprentissage. »

Le nouveau président souhaite aussi renforcer les liens avec la commune de Saint-Cyr-en-Val et ses habitants. « Tous les Saint-Cyriens ne savent pas nécessairement qu'il y a près de chez eux des entreprises employant plus de salariés que le nombre d'habitants de leur village, estime Christophe Dalleau.

Nous devons faire mieux connaître le groupement et créer du lien avec les habitants. »

Objectifs : refédérer les forces vives, renforcer le partenariat avec la commune de Saint-Cyr et mieux la faire connaître, créer du lien avec les habitants.

UNE EXTENSION DE 30 HECTARES

L'extension du parc de la Saussaye sur environ 30 hectares est programmée. Pilotée par Orléans Métropole, cet agrandissement permettra d'accueillir des entreprises supplémentaires, répondant ainsi à de nouvelles demandes d'installation. Un accès direct sur la route de Marcilly-en-Villette fera l'objet d'une étude.

La zone actuelle compte environ 90 entreprises parmi lesquelles figurent plusieurs « champions » comme Guinault (équipementier automobile), Cargill (transformation de viande de volaille), PreloCentre (plateforme logistique de Grands Frais), Thévenin (rénovation de l'habitat), ou les Frigorifiques de l'Orléanais.

ÉQUIPE MUNICIPALE

Chères Saint-Cyriennes,
chers Saint-Cyriens,

Le groupe majoritaire continue son programme dans l'intérêt de notre village. Nous continuons à être à l'écoute et l'accompagnement de notre tissu associatif et commercial et en lien avec le CCAS nous assistons nos personnes vulnérables. C'est d'autant plus un besoin que la COVID19 perdure. Les projets communaux sont au rendez-vous pour offrir à tous les Saint-Cyriens la qualité de vie que nous aimons tous pour notre village de Saint-Cyr-en-Val. La majorité municipale travaille à la fois pour le respect de

l'environnement, la qualité de nos infrastructures et surtout la plus grande harmonie de vie possible.

La feuille de route pour 2022 et les années à venir est déjà en cours de construction. Nous continuerons à investir pour le bien de la commune et dans une bonne gestion de père de famille soyez-en assurés. Une commune qui n'investit pas est une commune qui meurt ! Les élus sont au travail pour que notre village soit dynamique et agréable.

Sachez que nous sommes aussi très vigilants sur les décisions qui peuvent être prises au sein de la Métropole. Elles ont un impact sur notre développement économique, l'environnement et le service rendu aux Saint-Cyriens. Nous n'accepterons pas des décisions qui iraient à l'encontre des intérêts

Saint-Cyriens. Nous sommes particulièrement attentifs à l'étude en cours sur la gestion des risques inondations.

Celle-ci arrive enfin à son terme et présentera un plan ambitieux, pluriannuel, dont les premiers effets seront visibles dès 2022. 2022 sera également la mise en œuvre de la requalification des rues Basse et d'Olivet, avec notamment l'enfouissement des réseaux, la réfection des trottoirs et la suppression des quelques points noirs.

Nous souhaitons que les polémiques politiciennes qui n'ont que peu d'intérêt pour notre collectivité s'arrêtent. La majorité fait son travail et il doit être respecté. L'ouverture que nous prônons pour élargir l'exécutif à l'ensemble des élus y compris ceux de l'opposition doit l'être également. Ce n'est que comme cela que vous les Saint-Cyriens vous pouvez vous y retrouver.

Nous sommes à votre disposition et comptez sur nous pour faire que Saint-Cyr-en-Val reste un village où il fait bon vivre.

PAROLE À L'OPPOSITION

Décidément la gouvernance de notre commune en place depuis plus d'un an, nous réserve à chaque saison son lot de surprises. Après la réalisation d'un jardin dont le coût est finalement beaucoup plus important que ce qui avait été estimé et voté lors du précédent mandat, voilà que le maire s'octroie le droit d'emprunter 500 000 € par an jusqu'à la fin de son mandat ! Le maire pourra endetter la commune à hauteur de 2,5 millions d'euros dans les 5 prochaines années sur simple avis de la commission finances et sans qu'il y ait besoin du vote d'une délibération pour chaque opération. Rappelons que le recours à l'emprunt est une compétence du Conseil Municipal, et que celui-ci ne peut se faire que pour des investissements pré-

vus au budget. Dans le cas présent, le maire s'autorise un recours à l'emprunt pour des années futures alors qu'évidemment les budgets concernés ne sont pas encore votés. C'est ce qu'on appelle « Mettre la charrue avant les boeufs » ! Si le recours à l'emprunt pour investir n'est pas contestable lorsque les taux sont particulièrement bas, comme c'est le cas en ce moment, ce mode de financement peut s'avérer très risqué lorsque les conditions économiques n'y sont plus favorables.

Le 18 septembre c'est le « Word CleanUp Day 2021 » - Journée Mondiale du Nettoyage de notre Planète, 1 jour pour sensibiliser les citoyens et fédérer tous les acteurs pour mieux pro-

duire, mieux consommer, moins jeter. Cette journée doit être l'occasion pour tous les citoyens de se mobiliser pour une cause commune qui ne doit pas faire débat. Entre le 15 et le 19 septembre chacun - enseignant, président d'association, chef d'entreprise, commerçant... - peut organiser une action de sensibilisation pour ses élèves, adhérents, clients, collaborateurs ... Les municipalités doivent être le fer de lance de cet événement en fédérant, en encourageant et en soutenant les actions locales.

Prenez bien soin de vous,

www.alternativesaintcyrenval.fr
contact@alternativesaintcyrenval.fr

La Racinerie

Rue Haute à Saint-Cyr-en-Val
02 38 69 21 35

Paniers à composer sans abonnement !

Mais aussi vente à la ferme,
marchés, cueillettes
et conserves.

+ d'infos sur
www.laracinerie.fr

Nous sommes présents toute
l'année sur les marchés de :
• La Source •
• Saint-Cyr • Quai du Roi •



Eau de Pivoine

ARTISAN FLEURISTE

FLEURS • PLANTES • CADEAUX • DÉCO
Espace Salon de Thé

Relais La Poste

NOUVEAU
PROPRIÉTAIRE

144 rue de la Gare - Saint Cyr En Val
07 50 65 42 33

Rendez-vous gourmand



• BOULANGERIE - PÂTISSERIE •

187 rue du 11 Novembre 1918
45590 St Cyr en Val

Tél : 02 38 76 22 83

ENGIE Solutions

Réseaux électriques
(Aériens et Souterrains)
Éclairages publics et décoratifs
Éclairages sportifs
(Stades - Vélodromes)
Signalisations routières
Lotissements - VRD - Gaz

Ineo Réseaux Centre
Agence d'Orléans
14, rue de la Fonderie
P.A. des Montées - CS 30038
45073 ORLEANS CEDEX 2
Tél. 02 38 56 86 20

Mail : irc-orleans@engie.com



ÉTABLISSEMENTS DU LOIRET
ORLÉANS, CVVL ET MEUNIER
120 rue des genêts
45 590 SAINT CYR EN VAL
Tél. 02-38-69-75-50

#CE QUI NOUS RELIE

Colas a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : infrastructures routières, aménagements urbains et aires de loisirs, assainissement, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers etc.

COLAS

WE OPEN THE WAY

RURAL MASTER

SAINT-JEAN-LE-BLANC
VAL ÉQUIPEMENT



JARDINAGE

MOTOCULTURE



BRICOLAGE



ANIMALERIE



DROGUERIE

121 rue du Bois Girault • Saint-Jean-le-Blanc
02 38 66 10 12

BATIMENT MALARD

Entreprise Générale de Bâtiment

2733 route de Sandillon
45560 Saint-Denis-en-Val
Tél. 02 38 66 38 35

E-mail : malard@batimentmalard.fr

Entreprise de Jardins SAS FOURNIER PASCAL

- Création
- Entretien
- Arrosage
- Bassin
- Débroussaillage
- Clôtures



2241 Rue de Melleray
45560 Saint Denis en Val

SAS au capital de 37 000 €

Tél : 02 38 76 79 82

Fax : 02 38 76 83 70

p.fournier.paysagiste@orange.fr